

- LMF 321 : GRAMMAIRE NORMATIVE : LA PHRASE COMPLEXE

- ENSEIGNANTS : Pr EBA'A, Pr ONGUENE

- PLAN DU COURS :

I- Révision de la notion de phrase

II- La phrase complexe et ses procédés de construction

III- L'analyse logique

- BIBLIOGRAPHIE

-Jean Pierre Seguin, *L'invention de la phrase française au XVIII^e siècle*

-Jacques Damoret et Eduard Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris Artrey, 1911-1940

-Maurice Grevisse, *Le bon usage*, 12e édition par André Goosse, Paris Duculot, 1991

-Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris Hachette, 1993

-Martin Riegel, Jean Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris PUF, 1994

-Robert Léon Wargner, Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et contemporain*, Paris Hachette, 1962

-Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Bruxelles Duculot, 2003

- OBJECTIFS DU COURS

-Maîtriser la notion de phrase

-Différencier la phrase de la proposition

-Maîtriser la notion d'analyse logique

-Voir les relations logiques qui existent entre les différentes propositions

-Maîtriser les fonctions des subordonnées

-Distinguer et analyser aisément les différents types de subordonnées

I- RÉVISION DE LA NOTION DE PHRASE

La phrase est une notion relativement récente en grammaire puisqu'elle existe dans sa conception ou sa conceptualisation depuis trois (03) siècles environ. En grammaire moderne, l'on fait traditionnellement appel à quatre (04) principaux critères pour définir la phrase : le critère graphique (la phrase commence par une lettre majuscule et se termine par une ponctuation forte qui peut être un point final, d'exclamation, d'interrogation, etc.), le critère prosodique (identification orale de la phrase sur l'intonation), le critère sémantique (la phrase est un ensemble de mots ayant un sens), le critère grammatical.

– Du point de vue graphique, la phrase est un élément de la chaîne syntagmatique placé entre deux signes de ponctuation forte. Cette définition trouve ses limites dans la variabilité de la segmentation graphique et surtout dans l'analyse des textes non ponctués.

– Au point de vue prosodique, la phrase représente une séquence située entre deux pauses et qui présente une courbe mélodique variable en fonction de sa modalité (l'interrogation simple a une mélodie montante et suspensive, l'exclamation a une mélodie suspensive, l'affirmation monte et descend).

– Du point de vue sémantique, la phrase est une unité de sens et d'information (marie étudie ses leçons / Pierre passe son temps à dormir).

– Du point de vue grammaticale, la phrase est une unité grammaticalement autonome ; c'est-à-dire qu'elle présente une organisation spécifique articulant (mettant ensemble) un sujet et un prédicat (La voiture^{sujet} passe^{prédicat}).

La grammaire classique distingue deux grands types de phrases : la phrase simple et la phrase complexe.

– La **phrase simple** se définit comme une séquence linguistique grammaticale caractérisée par une complétude syntaxique et dont la construction ne met en jeu aucun mécanisme d'enchâssement ou d'intégration de structures phrastiques (Je dors / Il pleut / Hugo étudie / Ce matin, Hugo s'est réveillé à 5 heures). La phrase simple se compose également d'un seul verbe.

– Parallèlement, les **phrases complexes** sont celles dont deux segments simples coïncident avec deux phrases attestées de manière indépendante (réunion de deux phrases pouvant être autonomes).

Exemple : *Si tu pars, préviens-moi*

Les segments "Tu pars" et "Préviens-moi" sont susceptibles d'être réalisés séparément pour donner deux phrases simples. Cette phrase est donc dite complexe par juxtaposition de deux segments autonomes ; tandis que « Je pense donc je suis » est une phrase dite complexe par coordination de deux segments autonomes.

En français, nombreux sont les cas où le verbe de l'une des deux structures apparaît à une forme nominale (infinitif, participe ou gérondif) ayant pour caractéristique d'être lié à un mécanisme d'intégration syntaxique (J'entends la pluie tomber / Le professeur étant malade il ne viendra pas).

II- LA PHRASE COMPLEXE ET SES PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION

En français, il existe deux principaux procédés de construction de la phrase complexe : la coordination et la juxtaposition (parataxe) d'une part, et la subordination (hypotaxe) d'autre part.

1- La coordination et la juxtaposition

1-1- La coordination

C'est un mode de liaison syntaxique qui s'établit entre deux unités ayant une même fonction syntaxique et qui sont placées sur un même rang. Elle est réalisée par des morphèmes conjonctifs ou adverbiaux tels que : mais, ou, et, donc, or, ni, car.

Exemple : Samuel étudie et Amandine dort

Du point de vue du rapport entre les termes, il n'y a pas lieu de dissocier coordination et juxtaposition.

1-2- La juxtaposition

C'est un phénomène de "coordination zéro" (pas de coordonnant). La coordination et la juxtaposition manifestent toutes les deux une liaison parataxique. Lorsque la coordination est réalisée par un morphème coordonnant, on parle de **parataxe syndétique** (Samuel étudie **et** Amandine dort). En revanche, lorsqu'elle est implicite ou non réalisée par un morphème coordonnant, on parlera de **parataxe asyndétique** (Samuel étudie, Amandine dort).

2- La subordination

Elle peut se définir comme une relation dissymétrique entre deux propositions dont

l'une reçoit sa fonction de l'autre sans réciprocité. Autrement dit, l'une des deux propositions est incluse ou enchâssée dans l'autre. Encore appelée hypotaxe, la subordination est une relation de dépendance entre deux propositions.

Le rapport entre la subordonnée et la proposition principale ou matrice est donc un rapport de hiérarchie. La proposition subordonnée jouit d'une relative ou d'une certaine liberté de placement dans la phrase. Cela s'applique notamment avec des subordonnées de type circonstanciel (subordonnées conjonctives relationnelles ou circonstancielles) et non des subordonnées de type conjonctive complétive.

2-1- Classification des subordonnées

Il existe deux grandes catégories de subordonnées : les subordonnées relatives d'une part, les subordonnées complétives et adverbiales ou circonstancielles d'autre part. En règle générale, les premières dépendent ou modifient le nom (faisant partie du syntagme nominal), tandis que les secondes sont subordonnées au verbe au moyen d'introducteurs spécifiques qui déterminent leur nature.

Subordonnées relatives (Rattachées au nom)	Subordonnées complétives (Rattachées au verbe)	Subordonnées circonstancielles (Libres, semi-dépendant du verbe)
Syntagme nominal	Syntagme verbal	Compléments de phrase

2-1-1 Les subordonnées relatives

La proposition subordonnée relative est une proposition introduite par un pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque, etc.). Dans cette liste nous retrouvons un élément : "que", qui est un mot qui a plusieurs facettes en grammaire française. Il peut être :

Que			
Pronom relatif	Conjonction de subordination	Adverbe intensif	Pronom interrogatif
L'homme que tu vois est mon ami	Je pense que tu as raison	Que tu es menteur	Que faites-vous ce soir ?

Ou par un syntagme contenant un pronom relatif.

En français on distingue deux grands groupes de relatives selon qu'elles ont ou non un antécédent.

2-1-1-1 La relative sans antécédent

En français, la relative sans antécédent se rencontre souvent dans des tours figés ou dans la langue littéraire. **Exemple** : **Qui** trop embrasse mal étreint. **Quiconque** a beaucoup voyagé sait que les aéroports sont ennuyeux. Il écrase **qui** ne lui obéit. Voilà **qui** est fait.

2-1-1-2 La relative avec antécédent

La subordonnée relative peut avoir comme antécédent un nom ou un pronom. **Exemple** : *L'homme que tu vois* est mon ami. – L'analyse amènera à interroger la nature et la fonction du mot introducteur et de la subordonnée. Dans cette phrase, **que** est un pronom relatif ayant pour antécédent **l'homme**. Sa sa fonction est COD de **vois**. La subordonnée "que tu vois" quant à elle est relative et fonctionne comme complément déterminatif de **homme** faisant partie intégrante de son syntagme. Elle peut donc syntagmatiquement et paradigmatiquement être remplacée par un autre syntagme déterminant ou qualifiant tel que **devant la porte** ou **intelligent** –. Elle fonctionne alors comme épithète et peut être déterminative ou non déterminative.

✓ Une relative est dite déterminative ou restrictive lorsqu'elle restreint l'extension du terme qu'elle détermine. Dans ce cas, sa suppression modifierait le sens du message de manière profonde.

Exemple : Un étudiant **qui triche** ne peut être qu'un paresseux. En supprimant la relative, le sens est altéré : un étudiant ne peut être qu'un paresseux (faux). La relative est donc restrictive ou déterminative.

Exemple : L'homme **que tu vois** est mon ami (relative restrictive ou déterminative. Impossible de supprimer).

La relative déterminative appelle également une construction liée. Elle peut fonctionner comme une épithète liée.

✓ Une relative est dite non déterminative ou explicative lorsqu'elle ne restreint pas le sens tu terme qu'elle accompagne. Sa suppression ne modifierait pas profondément le message. Elle se rapproche de l'épithète détachée et est souvent séparée de l'antécédent par une virgule.

Exemple : Pierre, **que tout le monde connaît**, n'est qu'un malhonnête. La relative ici

explique. Elle est donc épithète détachées et peut être supprimée sans détruire le sens de la phrase.

Exemple : Merci de votre soutien, **dont je ne doutais pas**.

Ce phénomène de détermination ou explication se joue davantage dans le sens. La déterminative explicative n'est parfois pas séparée de son antécédent par la virgule.

Exemple : J'ai trouvé Hugo **qui visait dans le jardin** (valeur explicative).

L'antécédent peut également être un adjectif. Le plus souvent, il s'agit d'un adjectif attribut mis en évidence dans une phrase exclamative ou alors d'une épithète détachée. Dans ce cas, la relative sert à identifier l'être ou l'objet auquel se rapporte l'adjectif.

Exemple : Insensé que tu es

Exemple : Il se passait des autres, fier qu'il était de sa richesse

Exemple : Pierre ne vous a pas vu, occupé qu'il était à préparer son voyage

L'antécédent peut être un adverbe de lieu ou de temps. En effet, les adverbes de lieu **ici**, **là**, **partout**, s'associent souvent au relatif **où**, dans les propositions subordonnées.

Exemple : J'irai partout où tu iras

Exemple : J'irai passer mes vacances là où tu es parti en juillet

Exemple : Maintenant qu'elle est malheureuse, personne ne la regarde

L'antécédent peut enfin être une proposition. La relative peut avoir pour antécédent soit la phrase elle-même où elle est insérée ou qu'elle détermine, soit une partie de phrase..

Exemple : Que je sache, je ne vous ai pas donné un rendez-vous

Exemple : Présent qu'il a répondu

Exemple : donne-moi un peu d'argent sans quoi je mourrai de faim.

la place de la subordonnée relative

Dans l'usage ordinaire, la proposition subordonnée relative suit immédiatement son antécédent.

Exemple : Voici mon ami dont je vous ai souvent parlé).

Mais dans le registre littéraire, la subordonnée relative se rapportant au sujet est parfois détachée et rattachée au prédicat.

Exemple : Un étudiant entra qui apporta la bonne nouvelle.

2-1-1-3 La relative imbriquée

Dans la langue littéraire ou soutenue, une relative peut être imbriquée dans une conjonctive objet ou dans une autre relative.

Exemple : Son père que j'avoue que je redoutais est devenu mon ami

Exemple : Elle a échoué à cause de cette grammaire que tu sais qu'elle déteste

Exemple : Qui dit-on que je suis

Les fonctions de la relative

La subordonnée relative peut avoir plusieurs fonctions dans la phrase. Ainsi, elle peut être sujet ou attribut.

Exemple : Qui ne dit mot consent (sujet)

Exemple : Qui dort dîne (sujet)

Exemple : La vie de mendiant est celle qui l'intéresse

Elle peut être complément d'objet ou complément déterminatif

Exemple : L'homme que tu vois est mon ami

Exemple : La fille dont je te parle est mon amie

b) Les subordonnées conjonctives

Elles sont introduites par une conjonction ou une locution conjonctive de subordination (locution conjonctionnelle).

Exercice d'application : transforme chaque doublet de phrases en une phrase complexe dont la deuxième phrase est subordonnée relative de la première en choisissant le pronom relatif approprié.

Doublets	Phrases complexes
1- Il sera puni pour les crimes. 2- il a commis les crimes.	
1- La maison de mes parents est vraiment magnifique. 2- Ils ont fait construire la maison l'an dernier.	
1- La maison de mes parents est vraiment magnifique. 3- Vous dormirez dans cette maison ce soir.	
1- Le fiancé de Caroline est au Canada depuis deux semaines. 2- Il est d'origine Congolaise.	
1- Tous les invités étaient ennuyeux. 2- Elle s'est entretenue avec les invités.	
1- La gardienne a lu aux enfants un très beau conte. 2- Ils ont adoré le conte.	
1- Le voleur s'est évanoui. 2- Nous avons asséné trois coups de gourdin sur sa tête.	